

Compte rendu du conseil d'école extraordinaire du mardi 9 janvier 2018

Présents :

Elus : M. Sévêque, Maire d'Agneaux
Mme Lamazure, adjointe au maire

Parents : Mme Lejeune, Mme Perruaux, Mme Houssin, Mme Lemarchand, Mme Darthenay, Mme Troadec, Mme Lerendu, Mme Champvalont

Enseignants : M. Ricard, Mme Maguet, Mme Leplumey, Mme Mayeur, Mme Beausire, Mme Delauney, Mme Lhôte, Mme Hervieu, Mme Gambillon, Mme Piedvache, M. Brodin, M. Hamelin

Excusées : Mme Loyer, inspectrice de l'Education Nationale, Mme Léveillée, enseignante, Mmes Regnault, Fiquet, Louis, Gasté et Fillâtre, parents d'élèves élus

Ouverture de la séance : 18h30

1. Point sur les effectifs

M. Hamelin fait un point rapide sur les effectifs qui ont comme chaque année fortement évolué à ce moment de l'année (plus particulièrement depuis le mois de novembre dernier) avec de nouvelles inscriptions : Arrivées de familles sur Agneaux dont de nombreuses familles du voyage. Avant les vacances de Noël, l'effectif des élèves était de 280. Il est aujourd'hui de 288 élèves.

2. Rythmes scolaires

M. Hamelin indique qu'un courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie daté du 14 novembre 2017 a rappelé les modalités d'organisation du temps scolaire avec la possibilité de retour à la semaine de 4 jours et a fixé au 16 janvier au plus tard l'envoi du projet d'organisation du temps scolaire.

Ce courrier a donc bousculé le calendrier élaboré lors du premier conseil du 7 novembre 2017 et entraîne la convocation de ce conseil d'école extraordinaire afin que les membres puissent donner leur avis et voter.

M. Hamelin propose que l'ordre chronologique retenu lors du dernier conseil d'école : Avis des enseignants, puis consultation et avis des parents d'élèves et enfin avis de la municipalité soit respecté aujourd'hui dans le déroulement du conseil.

Avis des enseignants

Un conseil des maîtres a eu lieu afin de discuter des éléments favorisant ou pas un retour à la semaine de 4 jours puis de décider de la position de l'équipe pédagogique. Ensuite, M. Hamelin et une délégation de 5 parents d'élèves élus au conseil d'école se sont rencontrés le lundi 11 décembre afin de faire un bilan de cette réunion et de préciser l'avis de l'équipe enseignante.

- Arguments pour un maintien de la semaine à 4 jours et demi

- La réforme a permis le passage de 4 matinées de travail à 5 matinées.
- Les après-midis sont plus courtes ce qui évite le créneau 15h45-16h30 toujours plus délicat au niveau de la concentration.
- La qualité des TAP proposés aux élèves s'ils peuvent être maintenus à l'identique.

- Arguments pour un retour à la semaine de 4 jours

- La réforme a entraîné un allègement du temps de scolarisation de l'enfant mais le temps de sa journée est resté inchangé. Le mercredi matin a même allongé ce temps à la semaine. D'où une fatigue plus importante chez les élèves particulièrement en maternelle.
- La possibilité est redonnée aux parents et enseignants de se rencontrer à la fin des cours.
- Le non-maintien possible des TAP à l'identique si les aides de l'Etat sont supprimées.
- De nombreux élèves ont quitté et quittent parfois encore notre école au bénéfice de l'institut pour la semaine de 4 jours. Un retour aux mêmes rythmes semble donc favorable à la préservation de nos effectifs.
- La richesse des TAP pourra certainement être réinvestie dans l'accueil de loisirs ou à d'autres moments de la semaine grâce aux partenariats mis en place depuis 4 ans.

L'équipe enseignante se prononce donc majoritairement pour un retour à la semaine de 4 jours.

Avis des parents

Mme Darthenay présente le résultat de la consultation des parents organisée, avant les vacances de Noël, par les parents d'élèves élus ainsi que les arguments et commentaires indiqués par les familles.

Résultats :

Taux de participation : 52,1% soit 99 familles sur 190

Pour le maintien à 4 jours et demi	Pour le retour à 4 jours
42,4% (42 sur 99)	57,6% (57 sur 99)

- Arguments et commentaires pour un maintien de la semaine à 4 jours et demi

- Le maintien des TAP tels qu'ils sont organisés actuellement est une condition au fonctionnement à 4 jours et demi.
- Les TAP sont de particulièrement bonne qualité.
- Les 5 matinées de travail sont bénéfiques.
- Les TAP ont permis aux enfants de découvrir des activités qu'ils n'auraient pas pu découvrir autrement.
- Il faut conserver le lien établi entre les enfants et les intervenants.
- Pour certains, une participation financière peut être envisagée au maintien des TAP.

- Arguments et commentaires pour un retour à la semaine de 4 jours

- Les enfants sont fatigués par 4 jours et demi.
- Le rythme de 4 jours et demi peut être intéressant à partir du CM2 seulement.
- Pour certains, le maintien de 4 jours et demi peut être une raison pour changer d'établissement.

Les parents d'élèves élus présents indiquent qu'ils vont répartir leurs votes pour représenter le plus fidèlement possible les 57,6% pour et les 42,4% contre.

Avis de la municipalité

M. Sévêque indique qu'une page se tourne et qu'il est heureux d'avoir pu contribuer avec la mise en place des TAP à la découverte par les élèves d'activités nouvelles et de qualité dans une bonne ambiance.

Il indique également qu'en effet, les municipalités doivent faire face à des baisses de dotations et qu'il n'aurait sûrement pas été possible de continuer les TAP en maintenant la qualité.

Mais il pense que certaines activités pourront certainement perdurer sur le temps du midi par exemple en élémentaire ou lors des activités du mercredi.

Si le vote du conseil d'école confirme le retour à 4 jours comme le souhaite une majorité de parents, une réflexion s'engagera dans ce sens.

Vote

**Qui est pour le retour aux horaires d'avant la réforme ?
(8h30-11h30 et 13h30-16h30 pour la maternelle et l'élémentaire)**

Pour : 11

Contre : 1

Abstention : 10

Les horaires à la rentrée 2018 seront donc 8h30-11h30 et 13h30-16h30 pour tous les élèves.

Les membres du conseil d'école valident la rédaction par M. Hamelin (en plus du compte-rendu du conseil d'école) d'un communiqué aux familles dans les cahiers de liaison pour les informer des décisions prises ce soir par le conseil d'école.

Fin de la séance : 19h30

Le directeur

JM Hamelin